

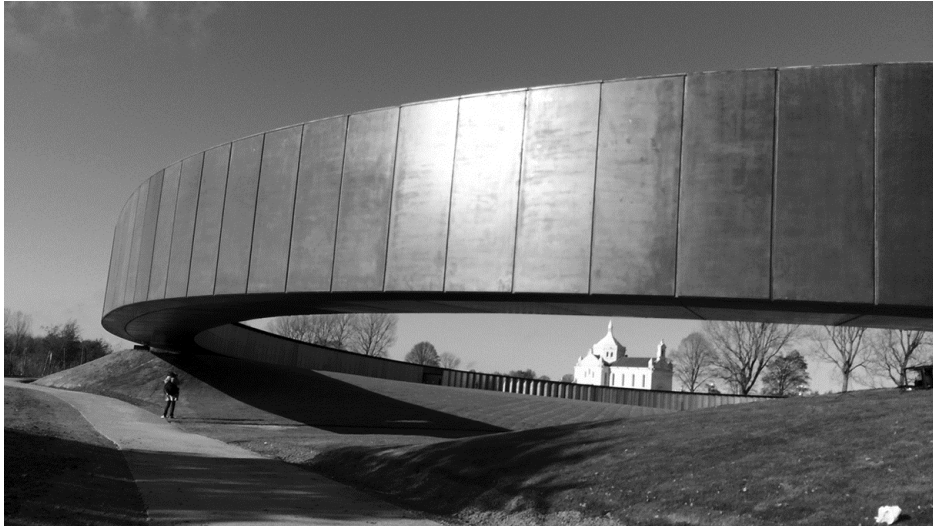
Bijlage VWO  
**2017**

tijdvak 1

**Frans**

Tekstboekje

# L'anneau de la Mémoire



Dans le Nord-Pas-de-Calais se dresse un nouveau monument en l'honneur des combattants morts lors de la Première Guerre mondiale. Ce mémorial, composé de 500 stèles métalliques, forme un gigantesque anneau doré de 325 mètres de circonférence, symbolisant l'alliance après l'hostilité. Le concept innovateur de cet édifice est en effet de réunir les soldats des deux bords. Ainsi, pour la première fois, les noms des soldats allemands côtoient ceux des soldats français, anglais et américains. A ces derniers viennent s'ajouter les noms des combattants issus des pays coloniaux. En tout, ce sont plus de 579 600 noms et prénoms gravés dans le métal. Un siècle après les faits, on se recueille au milieu de ces hommes morts au combat, sans distinction de bord, de nationalité ou de grade. Tous ont péri pour quelques morceaux de territoire. L'anneau de la Mémoire est comme délicatement posé sur le plateau de Notre-Dame-de-Lorette, qui a connu l'horreur de la guerre. Une partie du cercle est suspendue dans les airs, matérialisant ainsi la fragilité de la paix, selon son architecte Philippe Prost.

*d'après Ecoute, mai 2015*

### Courrier des lecteurs

# Ouvrez les yeux !

Ce qui me paraît le plus important, c'est un art de vivre lié à une certaine élégance décontractée : le tempérament français. J'aime cette capacité à créer une bulle de plaisir, à apprécier un bon vin, sans cérémonial, avec une rondelle de saucisson : ça, c'est très français. Quand on voyage à l'étranger, on constate que le plaisir est lié à une récompense, on doit le mériter. Chez nous, c'est gratuit, et on nous envie beaucoup à l'étranger cette capacité à profiter du plaisir. Si j'étais présidente, j'offrirais un billet d'avion à chaque Français pour qu'il aille voir les autres pays. Le Français est blasé. C'est dans son caractère de voir le verre à moitié vide. Ouvrez les yeux, le bonheur est là, on a tout ! Il faut juste se prendre en main et arrêter de dénigrer.

**Anne Malassagne,**  
vigneronne

*d'après Le Point, le 25 juin 2015*

## Faut-il protéger les jeunes ?



(1) Tout le monde l'a remarqué, les jeunes filles s'habillent de plus en plus court et cela de plus en plus tôt. Les jeunes filles au physique attrayant sont partout : dans les magazines, à la télé, sur Internet, mais aussi dans les cours de récréation. Elles peuvent défiler dans des concours de mini-miss et porter des soutiens-gorges *push-up*, des strings et des chaussures à talons aiguilles. Ces jeunes filles ont des allures de « bombes sexuelles ».

(2) En décembre 2010, la version française du magazine *Vogue* a fait scandale en publiant les photos d'une fillette de 10 ans maquillée et habillée comme une femme fatale. Les stars Elizabeth Hurley et Gwyneth Paltrow, elles aussi, ont choqué en lançant chacune une ligne de bikinis pour petites filles. Associa-

tions de parents, sociologues et pédopsychiatres critiquent haut et fort l'hyperféminisation précoce.

(3) En réponse au sentiment 5, l'Unicef a rédigé en 2012 un rapport sur la protection de l'image de l'enfant dans les médias. L'Unicef condamne la diffusion des images érotiques d'enfants. Toujours en 2012, la sénatrice de Paris et ex-ministre des Sports, Chantal Jouanno, remet un rapport au Sénat visant à protéger les enfants contre l'hypersexualisation précoce.

(4) Ce phénomène aurait des effets graves sur la jeunesse, cette période entre la petite enfance et la puberté. A l'âge où leur identité se forme, les jeunes seraient souvent peu conscients de l'effet de l'image qu'ils donnent. Sans le vouloir, les jeunes renforceraient les stéréotypes sexistes. Chantal Jouanno mentionne les dégâts psychologiques provoqués : dévalorisation de l'image de soi, dépression, anorexie. La sénatrice estime que 37% des jeunes filles de 11 ans suivent déjà un régime.

(5) Le rapport Jouanno recommande plusieurs mesures : l'adoption d'une charte de l'enfant ainsi que l'interdiction de la promotion d'images sexualisées d'enfants. Et également, la suppression des concours de mini-miss, dont les participantes sont jugées sur leur apparence physique. La sénatrice veut aussi interdire aux marques d'utiliser des mineures de moins de 16 ans dans leur publicité.

(6) Evidemment, lutter contre une telle tendance de la société n'est pas

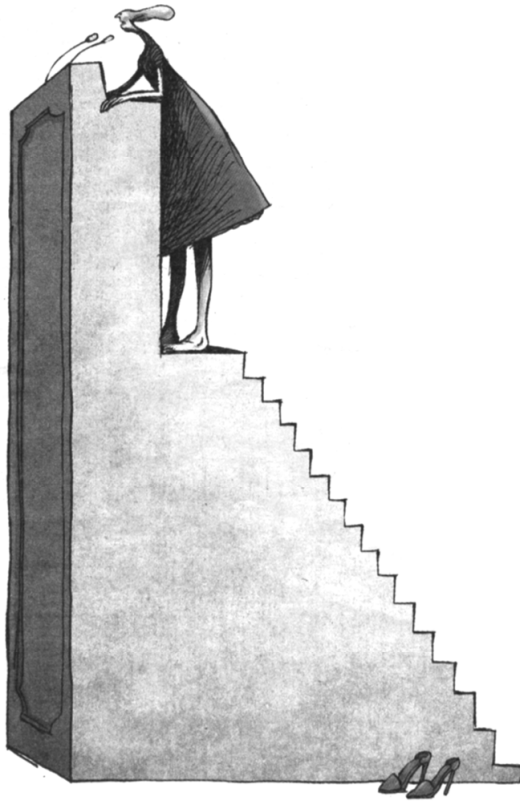
65 simple. « Les fillettes peuvent  
difficilement comprendre le discours  
moralisateur des adultes à propos de  
leur look, parce que leur environne-  
ment attache une grande valeur aux  
70 femmes hypersexy, riches et  
célèbres », reconnaît Chantal  
Jouanno. C'est tout le paradoxe de

notre société : d'une part on veut à  
tout prix protéger les enfants, d'autre  
75 part on diffuse des images d'ado-  
lescentes posant nues et provo-  
cantes. A travers l'hyperféminisation  
précoce, c'est la question de la place  
de la sexualité dans la société qui est  
80 posée.

*d'après Ecoute, octobre 2013*

## Son Excellence est une femme

(1) A la fin de chaque été, les ambassadeurs du monde entier se retrouvent à Paris pour une semaine de brainstorming et de gastronomie. Généralement, la foule ainsi rassemblée est habillée d'une seule couleur, d'âge mûr et masculine. 9 cette année, des écharpes en soie et des vestes de couleur ont tranché avec la grisaille habituelle : parmi les ambassadeurs, il y avait pas mal de femmes.



(2) Un changement peu remarqué en dehors du milieu de la politique étrangère. Et pourtant la plupart des ambassadeurs français sont désormais des femmes, un record. « Nous avons maintenant atteint une masse critique », se réjouit l'une d'entre elles. Et leurs nominations concernent des postes prestigieux (Londres, Rome) et stratégiques (Ukraine, Pakistan).

(3) Est-ce que le fait qu'un ambassadeur soit une femme change quoi que ce soit ? Au-delà de la question de savoir s'il faut l'appeler Madame l'ambassadrice ou bien Madame l'ambassadeur (ce que la plupart des ambassadrices préfèrent pour éviter d'être prise pour l'épouse de l'ambassadeur), la réponse pourrait être : cela ne change pas grand-chose. « L'autorité n'a rien à voir avec le fait d'être un homme ou une femme », déclare une ambassadrice.

(4) Cependant, une représentation moins masculine projette peut-être une image nationale moins vieillotte, à l'heure où la « puissance douce » compte toujours davantage. De fait, la féminisation semble s'inscrire dans une volonté française plus large de renouveler la diplomatie globale pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

*d'après Le Courrier international  
du 24 au 30 septembre 2015*

## Faire la sieste à l'université



(1) Faire la sieste à l'université...  
Ailleurs qu'en classe pendant un  
cours endormant, ou à la  
bibliothèque durant des révisions  
5 ennuyeuses ? Certains étudiants en  
ont rêvé, l'université d'East Anglia l'a  
fait ! Un « coin sieste » a en effet été  
installé au sein de cette université du  
Nord-Est de l'Angleterre pour offrir  
10 aux étudiants la possibilité de  
prendre un temps de repos au cours  
de leur journée.

(2) Les adeptes de la sieste peuvent  
réserver sur Internet une place dans  
15 la salle 24 heures à l'avance, ou  
venir directement s'il reste des  
places disponibles. Le « coin sieste »  
est pour l'instant ouvert de midi à 18  
heures, mais l'association des étu-  
20 diants précise qu'elle étudiera un  
allongement de l'horaire s'il y a des  
demandes en ce sens. Si l'initiative  
du « coin sieste » est couronnée de  
succès, l'existence de cette salle au  
25 sein de l'université pourrait être

prolongée au-delà du semestre en  
cours.

(3) Les étudiants peuvent se reposer  
en toute tranquillité dans une salle  
plongée dans le noir, sur des  
30 canapés-lits, des poufs ou des  
sièges confortables. Attention  
cependant : les siestes ne peuvent  
pas dépasser 30 minutes. Plusieurs  
35 raisons à cela : d'abord, l'association  
des étudiants a lancé cette initiative  
pour promouvoir les « bonnes  
siestes », celles qui durent une demi-  
heure au maximum. Cela suffit pour  
40 se ressourcer. Puis, il faut éviter de  
dormir plus longtemps (plus de 30  
minutes) en pleine journée, pour ne  
pas perturber son rythme. Enfin,  
l'objectif du « coin sieste » est qu'un  
45 maximum d'étudiants puisse profiter  
du service. Et si les étudiants veulent  
rester plus longtemps ? L'association  
des étudiants d'East Anglia répond  
avec humour : « Rentrez chez vous.  
50 C'est un « coin sieste », pas un  
hôtel » !

*d'après Le Figaro,  
le 13 février 2015*



## La culture générale va-t-elle mourir ?



**Pour ou contre la suppression de la culture générale aux concours des grandes écoles ? Entretien avec Isabelle Hartmann.**

(1) La culture générale se définit comme la « culture de l'âme ». Le philosophe romain Cicéron en a fait, dès le premier siècle avant J.-C., la mission la plus importante de l'éducation d'un enfant. Ce dernier devait acquérir de vastes connaissances pour devenir un bon citoyen. Cet idéal de « l'honnête homme » a déterminé durant des siècles l'instruction de la haute société en France. A la cour comme dans les cercles informels, les discussions tournaient autour des « humanités », c'est-à-dire de la philosophie, de la littérature, de l'histoire, des arts, des langues grecque et latine...

(2) Depuis le XIXe siècle, les épreuves de la culture générale ont été progressivement intégrées en France à tous les concours des grandes écoles et de la fonction publique, car l'on estimait nécessaire que l'Etat soit représenté par des

25 personnes à l'esprit ouvert et bien fait.

(3) Selon certains intellectuels, un « acte suicidaire » vient d'être commis en France. Il s'agit de la suppression de l'épreuve de culture générale au concours d'entrée du très prestigieux Institut d'études politiques de Paris, plus communément appelé Sciences Po Paris. En effet, désormais les candidats ne plancheront plus sur des questions à choix multiple de culture générale ou des sujets de dissertation tels que : « La beauté sauvera-t-elle le monde ? »

40 Mais comme toute réforme qui touche de près ou de loin au fonctionnement de la culture et de l'enseignement en France, cette décision a déclenché un tsunami médiatique. Nombre d'intellectuels ont dénoncé un « rabaissement catastrophique des ambitions intellectuelles de l'enseignement ».



(4) Pourtant, rien de bien étonnant à  
50 cette décision, parce que l'Etat a déjà  
supprimé la culture générale de cen-  
taines de concours. 16 toucher à  
Sciences Po Paris, c'est s'en prendre  
à l'un des bastions les plus réputés  
55 des sciences humaines. Si la culture  
générale est abandonnée même par  
Sciences Po, quel va être son des-  
tin ? Va-t-elle alors définitivement  
disparaître ?

60 (5) Le problème qu'on a constaté,  
c'est que la culture générale aux con-  
cours aurait pour effet pervers de  
privilegier les personnes des classes  
aisées. « Les épreuves de culture  
65 générale font appel à une tournure  
d'esprit, une assurance, un goût pour  
l'abstraction... Cette aisance est le  
fruit d'un apprentissage culturel, au  
même titre que la façon de se tenir  
70 bien à table. Le concours perd ainsi  
de vue sa mission originelle : recruter  
les meilleurs candidats, indépendam-

ment de leur milieu social. »

(6) Enfin, les épreuves de culture  
75 générale encourageraient une « cul-  
ture de oui-dire », juge-t-on à  
Sciences Po Paris. Bien des candi-  
dats n'auraient pas de connais-  
sances approfondies. Ils auraient  
80 seulement quelques citations en tête  
qu'ils utilisent de temps à autre. Ce  
dernier argument est vrai, admettent  
les « défenseurs » de la culture  
générale. Cependant, ils en  
85 concluent qu'il faut tout de même  
conserver cette discipline, mais  
effectivement en l'améliorant. A mon  
avis, la remplacer par des entretiens  
de motivation par exemple, comme  
90 l'a choisi Sciences Po Paris, indique  
le triomphe de l'économie, utilitariste  
et pragmatique, sur les sciences  
humaines. Alors que ce sont juste-  
ment ces dernières qui permettent à  
95 la pensée de se développer librement  
dans toutes ses possibilités.

*d'après Ecoute, août 2012*

# Les génies de la génétique



(1) C'est un dîner... presque parfait. Tous les invités aiment bien apprendre les secrets de fabrication du *kimchi*, version coréenne de notre choucroute. Chacun met la main à la pâte, épluchant ici un radis blanc, découpant là un piment rouge et une gousse d'ail. Reste à ajouter le dernier ingrédient : des ... lactobacilles ! C'est-à-dire une armée de bactéries, capables de transformer les sucres contenus dans les légumes en acide lactique et de donner son goût typique à ce plat.

(2) Fournisseur de cette « épice » occulte : Emmanuel Ferrand, le maître de cet étrange atelier-cuisine et, par ailleurs, mathématicien. Les bactéries, ferments et autres micro-organismes, il les connaît. Chez lui, il en possède des dizaines de variétés, stockées dans des bocaux en verre au frigo. Son objectif ? « Créer moi-même de nouvelles symbioses bactériennes », s'enthousiasme-t-il.

(3) Tandis que d'autres se réunissent pour des cours de tricot ou de cuisine, des amateurs experts en

électronique, en informatique ou bien en biologie, se retrouvent dans des *hacklabs*, des centres de création « souterrains » où les soirées d'expérimentations alternent avec les débats sur les nouvelles technologies. Lors de ces réunions, chacun amène une idée, une question, son dernier prototype. Ces génies de la génétique se sont baptisés *biohackers*. Un terme emprunté aux hackers, ces forts en informatique qui mettent à profit la puissance d'Internet pour partager leurs trouvailles – et que l'on qualifie de pirates lorsqu'ils utilisent leurs dons pour commettre des délits.

(4) En banlieue parisienne, le *hacklab* « tmp/lab » (c'est son nom) est niché au sous-sol d'une vieille usine. Derrière une lourde porte règne un joyeux désordre. L'un des membres de ce groupe, Philippe Langlois, se définit comme « un ingénieur en électronique, entrepreneur, céramiste ». La philosophie du « tmp/lab » rejoint celle de tous les autres *biohackers* : partager ses

acquis sur la Toile. « Nous voulons que tout le monde puisse se servir de nos résultats et de notre technique », explique-t-on au *hacklab*.

(5) Le *biohacking* est né aux Etats-Unis où de nombreux groupes se réunissent via le réseau DIYbio (pour « Do It Yourself »). Ces « biologistes de garage », ainsi appelés parce qu'ils aménagent leur labo là où ils peuvent, font avec ce qu'ils ont sous la main pour faire leurs expériences. Les machines des laboratoires qui servent à répliquer l'ADN<sup>1)</sup> sont remplacées par des passages alternés au bain-marie ou au congélateur ; les perceuses font office de centrifugeuses et des conteneurs alimen-

75 taires servent d'incubateurs. Avec de tels engins, les petits malins du DIYbio modifient le génome des bactéries.

(6) L'ADN, bactérien ou humain, n'a plus de secrets pour ces génies de la biologie. Un *biohacker* américain a 24 réussi à réaliser un test sur son propre ADN, lui révélant qu'il est prédisposé à une maladie génétique du sang. Une démonstration qui nourrit la crainte que ces biologistes de garage soient déjà en train de manipuler de l'anthrax, des organismes génétiquement modifiés incontrôlables et de dangereux virus...

*d'après Ça m'intéresse,  
février 2010*

noot 1 ADN : support du matériel de l'information génétique (in het Nederlands : DNA)

# Pourquoi ils ont dit non à la Légion d'honneur<sup>1)</sup>



(1) Quel est le point commun entre l'économiste français Thomas Piketty et l'ex-actrice Brigitte Bardot ? Celui-ci : bien qu'ils aient été nommés pour recevoir la Légion d'honneur, ils ont refusé. Chaque année, 26 3 000 personnes acceptent avec fierté le ruban rouge, ils sont quatre ou cinq à le bouder. Il y a des oppositions de principe, comme celle d'un Coluche qui avait prévenu, au cas où on voudrait lui attribuer la rosette, qu'il irait « la chercher en slip pour qu'ils ne sachent pas où la mettre » ... En fait, les motivations des « refusants » sont bien diverses.

(2) Certains s'estiment indignes de recevoir l'insigne. Ce sont des chercheurs, des religieux, mais aussi des acteurs et même des hommes politiques. Par exemple, le chanteur et acteur Richard Bohringer, nommé en 1994, n'est pas allé chercher son ruban. En 2008, lors d'un entretien à la radio, il s'agace : « La Légion d'honneur, c'est pour Pasteur, c'est

pour les femmes biologistes qui sauvent des vies, pour des hommes qui ont défendu la démocratie (...) ».

(3) Dire non au ruban, et surtout le faire savoir publiquement, c'est aussi une manière de braquer les projecteurs sur un sujet qui tient à cœur. « Mon refus a été plus porteur de mobilisation que si j'avais dit oui », réalise aujourd'hui Annie Thébaud-Mony, chercheur en santé publique. Elle a refusé de recevoir le ruban afin de dénoncer ce qu'elle appelle l'indifférence des pouvoirs publics au problème de la santé au travail. Même calcul chez Brigitte Bardot renonçant à aller chercher sa distinction en 1985 pour la dédier « aux animaux qui souffrent. »

(4) « La Légion d'honneur ? A partir d'un certain âge, il faut disposer d'un sacré piston pour ne pas l'avoir », disait l'écrivain Frédéric Dard. La critique est fréquente : le ruban rouge

est décerné à tort et à travers. C'est pour cette raison que l'ancien sénateur de l'Ardèche Henri Torre a renoncé au sien en 2012 : « On a nommé trop de gens qui ne méritaient pas d'être nommés, on a bafoué cette haute distinction en nommant n'importe qui ».

---

**(5)** Dans cette catégorie, on trouve tous ceux qui craignent, en acceptant d'être honorés, de se sentir ensuite redevables vis-à-vis d'une quelconque autorité. En 2013, le dessinateur Tardi a expliqué être « très attaché à sa liberté de pensée et de

création », souhaitant « ne pas être pris en otage par quelque pouvoir que ce soit. »

---

**(6)** Pour certains, la rosette est irrecevable dès lors qu'elle est attribuée par un gouvernement dont on désapprouve les décisions. Cette dimension politique du geste est par exemple présente dans le cas d'Ariane Zélinesky, pédiatre de Niort, qui dénonçait en 2013 la « politique déshumanisante » du président qui avait « creusé les injustices sociales ».

*d'après Ça m'intéresse,  
décembre 2015*

noot 1 la Légion d'honneur : de hoogste en belangrijkste Franse onderscheiding

# Faut-il déménager les espèces ?

Confrontés à la hausse des températures, les animaux déménagent vers d'autres régions. Hélas, certains ne migrent pas assez vite. Des scientifiques proposent de leur donner un coup de main.



(1) C'est un étonnant spectacle auquel des randonneurs ont assisté dans le parc national Lake District, en Angleterre, en décembre 2010.

5 Après avoir collecté des milliers d'œufs de corégones, des poissons d'eau douce, dans le lac de Derwentwater, des biologistes les ont placés dans un bassin spécial et, 10 quelques semaines plus tard, une fois les poissons nés, ils les ont transportés et relâchés dans un autre lac, situé 500 m plus haut... « Le corégone est un poisson vivant dans 15 les eaux froides, et donc menacé par le réchauffement climatique », explique-t-on à l'Agence pour l'environnement britannique, à l'initiative de l'opération.

20 (2) Réchauffement climatique... Le mot est lâché. Pas seulement le corégone anglais est menacé : d'après les calculs de Chris Thomas, biologiste à l'université York, 38 à 25 52% des espèces animales et végétales pourraient se trouver en

voie d'extinction en 2050 à cause du changement climatique. D'ailleurs, ces dernières années, de nombreux 30 organismes ont migré pour essayer de se protéger. « Mais le phénomène est si rapide qu'ils ne suivent pas le rythme », explique Denis Couvet, du Musée national d'histoire naturelle. 35 « En vingt ans, les oiseaux européens se sont déplacés vers le Nord de 1,6 km par an et les papillons de 4,8 km par an. Or, compte tenu de la hausse des températures d'environ 40 1 °C sur cette période, il aurait fallu qu'ils bougent de 13 km par an pour retrouver les conditions de leur milieu d'origine. »

(3) D'où l'idée de donner un coup de 45 main à ces organismes en les transportant vers des zones plus fraîches, qu'ils n'auraient pu atteindre par eux-mêmes. C'est ce que les scientifiques appellent la 50 'migration assistée'. En 1999 et 2000, au Royaume-Uni, Chris Thomas et un collègue ont capturé deux populations différentes de papillons et les ont relâchés respec- 55 tivement 65 et 35 km plus au nord. Ces deux papillons n'étaient pas menacés, mais les biologistes ont voulu prouver à la fois la viabilité du concept et son prix raisonnable.

60 L'opération n'a pas coûté cher et dix ans plus tard, les deux populations se portent bien.

(4) « Ce genre d'initiative citoyenne



pourrait se multiplier, même sans  
65 avis scientifique, et les experts ne  
peuvent ignorer la question. C'est à  
eux de fournir des recommandations  
afin d'éviter les erreurs », précise  
Denis Couvet. Car la migration  
70 assistée n'est pas sans risques.  
Même si le mode d'action est identi-  
que, on est bien loin de la réintroduc-  
tion d'espèces, qui consiste à  
transporter des organismes dans un  
75 lieu où ils vivaient dans le passé.  
Dans le cas de la migration assistée,  
un pas de plus est franchi : on les  
implante dans un milieu où ils n'ont  
jamais vécu.  
80 **(5)** Pour l'instant, les projets à  
grande échelle n'existent pas. Et la  
migration assistée fait toujours débat  
parmi les biologistes. Dans certaines  
régions, les spécialistes privilégient  
85 les corridors biologiques. Le gouver-

nement australien, par exemple, a  
décidé d'aménager un couloir de  
2 700 km à travers le pays pour aider  
les espèces à circuler. Mais cette  
90 solution ne peut pas s'envisager  
dans les zones trop peuplées. De  
plus, il est impossible de contrôler  
quelles espèces empruntent la voie  
d'accès. Reste que la migration  
95 assistée restera limitée. « Seules  
quelques espèces gravement  
menacées pourront en bénéficier »,  
avance Denis Couvet. Que faire par  
exemple de l'ours polaire, qui ne peut  
100 guère remonter plus haut que  
l'Arctique, son habitat actuel ? Pour  
Denis Couvet et pour beaucoup  
d'autres biologistes, il est grand  
temps de réduire les émissions de  
105 gaz à effet de serre afin d'atténuer un  
grand bouleversement climatique.

*d'après Ça m'intéresse,  
juillet 2011*



## Les jeunes devront-ils payer l'addition ?



**Les millions de personnes nées après-guerre cesseront bientôt leur activité professionnelle. Un départ massif qui fera apparaître les limites de la solidarité entre générations.**

(1) Des millions de gens nés après-guerre, les baby-boomers – personnes nées entre 1946 et 1964 – atteignent peu à peu l'âge de 65 ans.

5 Au cours des vingt prochaines années, les hommes et les femmes de la génération la plus populeuse, la plus prospère et la plus gâtée qui ait jamais existé quitteront progressivement le marché du travail. Comment les instigateurs du mouvement Sex, drugs and rock'n'roll vivront-ils la retraite ?

(2) Rien qu'aux Etats-Unis, près de 15 80 millions de bébés sont nés dans les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Si la période et les chiffres varient, les autres pays riches ont, eux aussi, connu leur boom. Par leur nombre

massif, les baby-boomers ont réussi à faire bouger les choses.

(3) Ils ont pu profiter de la reprise économique de l'après-guerre et de 25 l'accroissement des richesses. Ils se sont battus pour les droits civiques, mais ils aimaient aussi prendre du bon temps. Le succès les a rendus confiants, voire arrogants : le monde leur appartenait. Ils ont eu la chance de bénéficier d'une bonne éducation et d'emplois bien rémunérés 30 accompagnés d'une retraite généreuse. Ils ont acheté des maisons qui 35 ont pris beaucoup de valeur au fil des années. Dans la plupart des pays riches, ils détiennent la plus grande part de la richesse privée.

(4) Certains se plaignent que les 40 avantages dont ont bénéficié les baby-boomers étaient trop importants

et que leurs enfants et leurs petits-  
enfants doivent maintenant payer  
pour eux. Les jeunes d'aujourd'hui ne  
45 peuvent plus se permettre d'acquérir  
les logements qui ont permis à leurs  
parents de devenir riches sans effort.

35, ils devront financer les  
généreuses pensions à prestations  
50 définies de leurs parents et de leurs  
grands-parents. La retraite par  
répartition est fondée sur un contrat  
intergénérationnel qui a été rompu.

**(5)** Accuser les baby-boomers d'avoir  
55 délibérément volé l'argent de leurs  
enfants peut sembler exagéré, mais  
les problèmes à venir, eux, sont bien  
réels. L'un concerne la taille du  
groupe en question. La diminution du  
60 taux de natalité après le baby-boom  
a eu pour conséquence des généra-  
tions moins nombreuses. Cela a  
aussi entraîné une augmentation  
rapide du ratio de dépendance des  
65 personnes âgées, c'est-à-dire le  
nombre de retraités par rapport au  
nombre de personnes en âge de  
travailler. Selon les prévisions des  
Nations Unies, ce taux passera de  
70 24% à 45% dans les pays riches d'ici  
à 2050. Il n'y aura plus que deux  
travailleurs pour chaque retraité au  
lieu de quatre aujourd'hui.

**(6)** L'autre problème découle d'un fait  
75 qui devrait nous réjouir : l'allonge-  
ment de l'espérance de vie. En 1935,  
lorsque les Etats-Unis ont commencé  
à verser des pensions de vieillesse  
pour combattre la pauvreté chez les  
80 personnes âgées, l'âge officiel de la  
retraite était fixé à 65 ans. Ajour-  
d'hui, la plupart des travailleurs  
quittent leur emploi à 64 ans.

L'espérance de vie moyenne est de  
85 80 ans. Ils peuvent donc s'attendre à  
vivre encore seize ans. Dans de  
nombreux pays européens, les  
travailleurs s'en vont encore plus tôt  
et peuvent espérer toucher leur  
90 pension pendant vingt-cinq ans.  
L'espérance de vie continue de  
gagner un à deux ans tous les dix  
ans.

**(7)** La solution évidente serait de  
95 repousser le départ à la retraite, et  
c'est ce que de nombreux gouverne-  
ments ont choisi de faire. Ajour-  
d'hui, l'âge de la retraite est  
généralement de 65 ans pour les  
100 hommes (un peu moins pour les  
femmes) et il continue à être allongé,  
ce qui provoque le mécontentement  
de la population. 38 les réformes  
actuelles ne suffiront probablement  
105 pas à long terme à résorber le déficit  
des retraites.

**(8)** Reste à savoir si les baby-  
boomers qui approchent des 65 ans  
prendront vraiment leur retraite.  
110 Après la vie privilégiée qu'ils ont  
menée, certains risquent d'hésiter.  
Les prestations de retraite ont été  
réduites et leurs placements, s'ils en  
ont, ont probablement subi les  
115 contrecoups de la crise financière et  
de l'éclatement de la bulle immobi-  
lière. Ils sont maintenant nombreux à  
avoir l'impression qu'ils ne peuvent  
pas encore se permettre d'arrêter  
120 leur activité. D'autres aiment telle-  
ment ce qu'ils font qu'ils préféreraient  
continuer. Pour la génération la plus  
infatigable qui ait jamais existé, les  
au revoir pourraient durer plus  
125 longtemps que prévu.

*d'après Le Courrier international  
du 22 décembre au 5 janvier 2011*

## Maroc : Dis-moi comment tu t'appelles...

**(1)** Choisir le prénom de son enfant n'est jamais une mince affaire. A plus forte raison quand une administration s'en mêle... C'est la mésaventure survenue à Jamal Eddarhor lorsqu'il s'est rendu au bureau de l'état civil de Témara (près de Rabat) au Maroc, pour déclarer la naissance de sa fille. Apprenant qu'il souhaitait donner à celle-ci le prénom ancien de Massilya (« déesse de la mer »), de la langue berbère, l'officier d'état civil lui a répondu qu'il ignorait si ce nom était « acceptable » et s'en est remis à la préfecture. Laquelle a fini par accepter.

**(2)** Dans un rapport paru le mois dernier, l'organisation non gouvernementale (ONG) Human Rights Watch (HRW) adresse une approbation aux autorités marocaines, qui se montrent de plus en plus tolérantes en la matière. Jusqu'à récemment, la loi stipulait que les parents ne pouvaient donner à leurs enfants que des prénoms à caractère marocain - entendez « arabo-musulman » - afin de « préserver l'identité marocaine, l'authenticité et les traditions ». Mais,

en 2007, les Nations Unies avaient fait savoir qu'elles jugeaient cette mesure discriminatoire à l'égard des populations berbères, très nombreuses au Maroc. Face à la mobilisation des associations berbères, le ministère de l'Intérieur a publié, en avril 2010, une circulaire reconnaissant que certains noms berbères remplissent l'exigence légale de « caractère marocain ». Cette circulaire, qui invite les officiers de l'état civil « à faire preuve de souplesse » et « à procéder à des recherches avant de refuser un nom », commence à porter ses fruits. **(3)** « Cette initiative témoigne d'un respect et d'une reconnaissance accrus à l'égard de la population marocaine dans sa diversité ethnique et culturelle », se réjouit Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HRW. L'ONG recommande désormais au Maroc de lever toutes les restrictions au choix des prénoms, conformément à la législation internationale.

*d'après Jeune Afrique,  
décembre 2010*

## Tricher au bac, c'est bientôt fini !



- Le ministère de l'éducation nationale va imposer des calculatrices spécifiques au baccalauréat d'ici à trois ans. Cette mesure anti-fraude a pour objectif d'empêcher la tricherie aux examens. A partir de
- 5 l'année 2018, les lycéens qui auraient programmé des antisèches dans leur calculatrice ne pourront donc plus les consulter. Ils auront le choix entre deux types de machines : une calculatrice classique, plate et non programmable,
- 10 disposant d'un « mode examen ». Une fois ce mode activé, il devient impossible d'accéder à la mémoire interne de l'appareil. Le « mode examen » bloque également la transmission de données à distance par wi-fi et Bluetooth.
- 15 Cette note du ministère met un terme au flou juridique qui existait jusqu'alors. 44 la circulaire de 1999 qui autorise l'utilisation des calculatrices n'interdisait pas explicitement au candidat de consulter pendant l'examen des formules
- 20 enregistrées.

*d'après Les Dossiers de l'Actualité, juin 2015*